

**Pour citer cet article :**

Legallois (D.), 2016, « La notion de construction », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>

**LA NOTION DE CONSTRUCTION**

**D. Legallois  
(10/2016)**

**1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE*****1.1. La notion de construction***

Bien qu'elle ait toujours été centrale en syntaxe, comme représentation abstraite de configurations syntaxiques formelles ou fonctionnelles, ce n'est qu'à partir des années 80 que la notion de *construction* a été investie d'une riche dimension théorique, puisqu'elle constitue, pour certaines approches, l'unité grammaticale fondamentale de la langue. Les termes quelque peu unificateurs de *Grammaires de Construction* – le singulier est également employé – et *Grammaires Constructionnelles*, donnent l'illusion d'une conception homogène de la notion et de sa théorisation. Or, s'il y a bien des propriétés sur lesquelles les différentes orientations théoriques s'entendent, l'unanimité sur la définition de l'objet n'existe pas, en raison principalement des fondements théoriques différents qui sous-tendent ces orientations. Pour être plus exact, les approches, selon leurs motivations, appréhendent avec un intérêt différent chacun des éléments définitoires de la notion : elles ont leur propre rapport à cet objet. On peut ainsi schématiquement considérer deux types d'approches, l'une formelle, l'autre cognitive.

**1.1.1. Approche de l'École de Berkeley**

Dans la perspective formelle de l'École de Berkeley, l'article de Fillmore, Kay et O'Connor (« Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of *let alone* ») publié en 1988, présente les principales caractéristiques définitoires de la notion de construction. Dans la conception non dérivationnelle mais générative de ces auteurs (fondée sur le mécanisme d'unification), il s'agit de dépasser la seule considération des unités combinatoires et phonologiques pour appréhender des objets à facettes multiples : formelles, sémantiques, pragmatiques, discursives. Dans l'article, les auteurs développent une réflexion sur plusieurs types d'expressions idiomatiques, notamment les expressions dites « formelles » (*formal idioms*). Ces expressions sont formelles dans le sens où elles acceptent un matériel lexical non fixe et font preuve d'une certaine productivité. Ainsi, l'exemple,

1 The bigger, the better

instancie un schéma - [the X-er, the Y-er] - à l'origine de réalisations variées, mais structurellement identiques. Ce schéma autorise même des réalisations avec des propositions (et non uniquement des adjectifs) :

2 The more carefully you do your work, the easier it will be

le schéma est désigné par le terme de *construction* (en l'occurrence, il s'agit de la construction comparative corrélatrice) et est reconnu comme une unité linguistique en raison de sa productivité et de ses caractéristiques (formelles, sémantiques, pragmatiques) propres. Pour Fillmore, Kay et O'Connor, ce type d'unité ne peut être relégué dans une liste d'exceptions qui la marginaliserait de toute théorisation. Au contraire, elle a sa place « à côté » de constructions telles que l'attributive inverse :

3 Chauffeur irresponsable que tu es

dont l'un des traits principaux est d'exclure la détermination nominale obligatoire pour le schéma attributif canonique lorsque le nom est modifié par un adjectif :

4 \* Tu es chauffeur irresponsable

Les relations fondamentales en grammaire (rection, modification, détermination, etc.) sont également considérées comme des constructions générales (par exemple la construction sujet-prédicat). Sur ce point, c'est davantage le formalisme employé pour représenter ces constructions générales qu'un véritable changement de paradigme qui distingue l'approche de l'École de Berkeley des autres approches formelles en syntaxe.

Il est à noter que le générativisme chomskyen refuse de donner de statut particulier à la notion de construction. Elle est certes reconnue comme un objet réel, mais qui n'a aucune validité théorique : le linguiste n'a aucune raison particulière de s'y intéresser. Ainsi Chomsky (1991 : 417) qualifie-t-il les constructions d'épiphénomènes taxinomiques (*taxinomic epiphenomena*) dont les propriétés sont prédictibles à partir de principes généraux. Pour la théorie générative, ce sont ces principes qui doivent faire l'objet de l'analyse et non les constructions elles-mêmes.

### 1.1.2. Approche cognitive

Au même moment, les approches cognitives en linguistique, définitivement détachées du cadre générativiste, appréhendent les paires formes-sens – du morphème au schéma syntaxique- comme des constructions. Aussi, le terme de *construction* est-il employé dès 1987 par Langacker dans le premier volume de sa *Foundations of Cognitive Grammar*, mais également en 1988 par Lakoff dans *Women, Fire, and Dangerous Things*.

Langacker illustre le rapport entre construction grammaticale et conceptualisation (*imagery*) avec cet exemple :

5 I gave the fence a new coat of paint.  
6 ? I gave a new coat of paint to the fence.

Le second énoncé est difficilement recevable dans la mesure où le schéma avec *to*, contrairement au schéma à double objet en (5), impose un transfert d'objet du sujet au patient, ce qui est incompatible avec le sens véhiculé par l'énoncé. L'étude de ce type de phénomènes sera poursuivie par A. Goldberg (1995). Pour sa part, N. Ruwet (1984), pourtant introducteur de la Grammaire Générative en France, adopte peu à peu une conception cognitive de la grammaire, que l'on peut qualifier a posteriori de constructionnelle, notamment dans son traitement des propositions infinitives et subjonctives derrière le verbe *vouloir* :

- 7 Je veux qu'il parte
- 8 \* Je veux que je parte
- 9 Je veux partir

Au lieu de formuler des règles de bonne production, qui ne feraient que consacrer un constat (lorsque le sujet de la proposition principale est le même que celui de la proposition subordonnée, la conjonctive est exclue au profit de l'infinitive), Ruwet propose une explication sémantique : *que* construit iconiquement une distance entre le sujet de la principale et celui de la subordonnée. Autrement dit, il y a une distance conceptuelle naturelle entre soi (je) et autrui (il). Au contraire (8) tend à forcer une relation de soi à soi qui est conceptuellement difficile – d'où l'emploi de l'infinitif qui – lui aussi iconiquement – fusionne la relation de soi à soi. L'explication n'est donc plus formelle (comme dans le cadre générativiste) ; elle est sémantique, mais aussi constructionnelle dans la mesure où elle fait intervenir la relation du verbe (des verbes de souhait en général) avec la proposition (conjonctive ou infinitive), en prenant en compte leurs dimensions sémantiques.

Dans la même lignée, M. Achard (1998) consacre sa thèse à la complémentation en français. Parmi les phénomènes étudiés figure celui de la mobilité du complément dans les phrases avec *laisser* ou avec les verbes de perception. Ces constructions sont qualifiées traditionnellement de subordonnées infinitives. Ainsi,

- 10 Jean a laissé pleurer Marie
- 11 Jean a laissé Marie pleurer
- 12 Jean a vu pleurer Marie
- 13 Jean a vu Marie pleurer
- 14 Jean a fait pleurer Marie
- 15 \*Jean a fait Marie pleurer

La structure VV correspond à *laisser pleurer Marie / faire pleurer Marie, voir pleurer Marie*, tandis que la structure VOV correspond à *laisser /faire/voir Marie pleurer*.

L'auteur montre que l'on a affaire à deux constructions qui marquent une différence de conceptualisation de l'événement ; VV construit une seule proposition, ce qui implique que la scène est vue comme un seul événement (comme un tout), alors que VOV construit deux propositions : la scène est alors composée de 2 événements (VO +V), avec donc une plus grande indépendance accordée à V. La syntaxe, c'est-à-dire ici l'ordre des constituants, possède donc une signification formulée en termes de particularités conceptuelles.

## 1.2. Définition

Les exemples ci-dessus conduisent donc à considérer différentes unités, certaines étant très générales et constituant des objets syntaxiques traditionnels en grammaire (le schéma sujet-prédicat par exemple), d'autres constituant des configurations beaucoup plus marquées (tendant vers une dimension phraséologique). De ce fait, on considère qu'une construction grammaticale est une unité de base de l'analyse linguistique ; on peut la définir selon cinq propriétés.

### 1.2.1. Propriétés

**A.** Une construction consiste en un appariement entre une forme et une signification ; on distingue les constructions atomiques (morphèmes et lexèmes) des constructions complexes (schémas syntaxiques). Pour ces dernières, un principe de non-compositionnalité est souvent évoqué : la signification de la construction n'est pas réductible à la signification des éléments, bien que l'importance de ce principe soit de plus en plus souvent minimisée.

**B.** Une construction peut posséder une dimension schématique (ou formelle : elle est lexicalement peu déterminée) ou spécifique (elle possède un matériel lexical constant).

**C.** Une construction est une unité dans un réseau de constructions. Elle hérite en partie des propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, d'autres constructions, tout en possédant ses propres spécificités ; le pendant cognitif est que la compétence linguistique des locuteurs est considérée comme un « constructicon », c'est-à-dire comme un répertoire structuré, organisé et hiérarchisé de constructions.

**D.** Une construction est également une unité cognitive, dans le sens où elle est le résultat d'un processus d'abstraction à partir d'énoncés situés et contextualisés. Les Grammaires de Construction – et plus particulièrement celles participant du courant cognitif – s'inscrivent pleinement dans une linguistique de l'usage.

**E.** En tant qu'unité fondamentale, la sémantique de la construction exerce un poids coercitif sur les éléments lexicaux qui l'intègrent, selon le principe du tout primant sur les éléments (principe en relation avec celui de non-compositionnalité).

Selon les approches, ces cinq points détiennent plus ou moins d'importance.

### 1.2.2. Types de constructions

Une construction est un appariement entre une forme et une signification d'ordre sémantique, pragmatique ou discursif ; en ce sens, morphèmes et lexèmes sont des constructions, même si le terme de *signe* leur est plus traditionnellement appliqué. Mais sont également des constructions des unités plus complexes, comme les structures argumentales ou encore, on l'a vu, les expressions idiomatiques, ou bien les schémas morphologiques productifs (par ex. les affixoïdes dans [N-N] - *moment clé, époque charnière*, cf. Amiot et Van Goethem 2010).

La figure ci-dessous donne une représentation symbolique de la construction

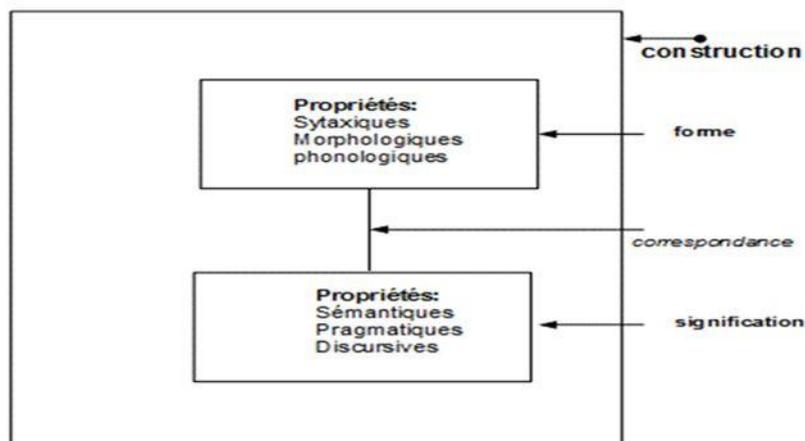


Fig.1 : La nature symbolique d'une construction (d'après Croft 2013)

Il s'ensuit que les constructions peuvent être complexes ou atomiques, schématiques ou spécifiques. La dimension complexe / atomique concerne la « composition » de la construction : est-elle une unité simple (elle est alors atomique), ou est-elle composée de plusieurs unités (elle est alors complexe) ? La dimension schématique / spécifique concerne le degré d'abstraction : la construction est-elle composée d'un matériel lexical fixe ? (si oui, elle est dite spécifique ou substantielle – si non, elle est dite schématique).

	types de construction	nom traditionnel	exemples
<b>constructions complexes</b>	schématique	Syntaxe	[Sujet Verbe Objet]
	spécifique	cadre de sous-catégorisation	[Sujet <i>manger</i> objet]
	spécifique	EI	<i>Mettre la clé sous la porte</i>
	morphologique	morphologie	la formation du pluriel : <u>NOM-s</u>
<b>constructions atomiques</b>	schématique	catégorie syntaxique	nom, adjectif, verbe, préposition, etc.
	spécifique	Lexème	clavier, manger, que

Tableau 1 : les types de constructions adaptés de Croft et Cruse (2004 : 255).

On considère que [Sujet *manger* objet] est une élaboration (si on veut, une instanciation) de [Sujet Verbe Objet], *clavier* une élaboration de la classe nominale. [Sujet Verbe Objet] est une construction linguistique plus abstraite, donc plus schématique, que la catégorie [Sujet *manger* objet]. C'est ainsi qu'opèrent les phénomènes dits d'héritage, puisque [Sujet *manger* objet] hérite des propriétés de [Sujet Verbe Objet] (construction transitive).

Par ailleurs, une construction se définissant par l'appariement d'une forme (qui n'est pas toujours « matérielle » ou phonétiquement réalisée) et de propriétés sémantiques, il est nécessaire d'identifier ces propriétés. Ainsi, si le sens de *mettre la clé sous la porte* est relativement aisé à définir – la construction étant spécifique car lexicalement fixe –, celui, par exemple, de la construction transitive [Sujet Verbe Objet] est beaucoup moins aisé à circonscrire (Hamelin et Legallois 2016). De même, chaque catégorie syntaxique doit-

elle, sinon recevoir une signification, du moins être définie par un ensemble de propriétés. En ce domaine, c'est sans aucun doute l'apport de Langacker (1987) qui fait référence, puisque cet auteur dote chaque catégorie morpho-syntaxique de propriétés sémantiques. Par exemple, un nom profile une « chose » (thing) dans un domaine conceptuel, tandis qu'un verbe profile une relation temporelle, autrement dit un procès. Néanmoins, devant la généralité de certaines constructions (par exemple la détermination nominale ou la relation sujet-prédicat), c'est davantage la fonctionnalité de la relation qui fait l'objet de l'analyse que la recherche d'une signification stable.

### 1.3. Problème terminologique

Le terme *construction* employé par les Grammaires de Construction peut paraître regrettable en raison du riche héritage du mot dans la tradition grammaticale et des diverses acceptions qu'il revêt. On donne ici uniquement quelques points de repère.

#### 1.3.1. Héritage terminologique et notionnel

Les modistes héritent de Priscien (6<sup>e</sup> siècle) la notion de construction ; cette notion est directement liée à l'intransitivité, à la transitivité et à la réflexivité qui constituent trois modes de composition des énoncés (I. Rosier, 1983). La construction, dans ce contexte, concerne deux (et seulement deux) unités – appelés *constructibles*. Intransitivité, transitivité et réflexivité ont à l'époque une étendue plus large qu'aujourd'hui. Ainsi, les modistes considèrent que dans

16    Socrate frappe Platon

*Socrate frappe* sont deux constructibles qui se combinent intransitivement en raison de l'identité marquée par l'accord, tandis que *frappe Platon* est construit transitivement selon le principe de Priscien qui stipule qu'il y a transitivité dans la mesure où la construction manifeste un passage (transit) (*transitus* ou *transitio*) d'une personne à une autre. Pour les mêmes raisons,

17    Le chapeau blanc

est le produit d'une construction transitive, alors que

18    Le fils de Paul

est le produit d'une construction intransitive.

La construction réflexive est illustrée, quant à elle par

19    L'homme voit l'homme

Il existe même une construction dite *retransitive* qui caractérise le cas où l'action exercée par une personne « retourne » ensuite à celle qui l'a exercée. Par exemple :

20    je(X) te(Y) demande que tu (Y) éduques mon(X) fils)

Guillaume de Conches définit la construction comme l'agencement régulier des mots dans la composition de la phrase. Le terme est explicitement métaphorique. L'auteur compare et distingue la construction (*oratio*) de la maison avec la maison elle-même (*constructio*).

Bien plus tard, Furetière définit la construction :

En Grammaire, se dit de l'arrangement et du régime des mots suivant les règles de la syntaxe. Il y a quelque chose qui manque en la construction de cette phrase. Cette construction est louche (*Dictionnaire universel*).

Si l'on comprend bien, la construction est une façon d'agencer les mots par la syntaxe. Il n'y a donc pas amalgame entre construction et syntaxe. La distinction entre construction et syntaxe est d'ailleurs au centre de l'article *Construction* rédigé par Dumarsais pour l'*Encyclopédie* :

Je crois que l'on ne doit pas confondre construction avec syntaxe. Construction ne présente que l'idée de combinaison et d'arrangement. Cicéron a dit, selon trois combinaisons différentes, *accepi litteras tuas, tuas accepi litteras, et litteras accepi tuas* : il y a là trois constructions, puisque trois différents arrangements de mots ; cependant, il n'y a qu'une syntaxe, car dans chacune de ces constructions, il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entre eux ; ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases (Dumarsais, *L'Encyclopédie*)

Beauzée applique le même raisonnement (en des termes et avec des exemples semblables) à la définition de *phrase* ; la *phrase* chez Beauzée correspond à la *construction* chez Dumarsais et la *proposition* chez Beauzée correspond à la *syntaxe* chez Dumarsais. À partir de ces correspondances, la grammaire contemporaine, qu'elle soit « traditionnelle » ou non, parle aussi bien, par exemple de *phrase* ou de *construction clivée*, de *phrase* ou de *construction attributive*. La construction est donc marquée par un arrangement (une combinaison) particulière et caractéristique grâce aux règles générales de la syntaxe. Le rapport construction / syntaxe est évoqué, au 19<sup>e</sup> siècle par H. Weil (1844) dans sa répartition des langues en deux groupes, celles, comme le français, dans lesquelles la construction est liée à l'organisation syntaxique des unités (langues à construction fixe), et celles, comme le latin ou le grec, où *la syntaxe ne fait pas loi pour l'arrangement de la phrase* (H. Weil, cité par S. Delesalle et J.C. Chevalier (1986 : 184).

En linguistique contemporaine, en-dehors de tout emploi technique, *construction* est très souvent lié à une propriété du verbe (le syntagme *construction verbale*) dans le cadre de la phrase. Dans ce cas, son équivalence avec *phrase* devient plus problématique, car si on parle bien de *construction transitive/ intransitive/ causative*, etc., il devient plus difficile de parler de *phrase transitive/ intransitive/ causative*, etc. En règle générale, lorsque le mot *construction* n'est pas employé dans une acception technique dans le discours grammatical, il a le rôle de ce que Halliday et Hasan (1975) nomment un *nom général*, c'est-à-dire un nom dont l'usage se montre particulièrement pratique et précieux puisqu'en raison de sa valeur indéfinie, il est le support de déterminations et de modifications multiples, et il peut de façon commode remplir aisément un rôle d'anaphore.

### 1.3.2. Syntaxie

En France, B. Pottier a proposé, bien avant l'émergence de la Grammaire de Construction, le terme de *syntaxie* assez proche de celui de *construction*. Dans un article critique envers la grammaire générative, il écrivait :

Si les sujets parlants ont la faculté de mémoriser des séquences de « mots » pour les faire fonctionner en tant qu'unité (*coup de foudre, partir en flèche, à toutes fins utiles...*), pourquoi leur refuserait-on la possibilité de mémoriser (donc d'appréhender directement, sans nécessité de dérivation) des schèmes relationnels, des modèles syntaxiques usuels, pour lesquels nous proposons le nom de *syntaxie*. (Pottier, 1968 : 8)

La *syntaxie* anticipe la *construction* au sens des Grammaires de Construction. Le terme *syntaxie* n'a pas su s'imposer dans un contexte scientifique où les phénomènes cognitifs tels que celui de mémoire, ou les a priori théoriques tel que celui de non réduction (et de non dérivation), sont restés très longtemps marginaux.

### 1.3.3. La dénomination des constructions

Les approches constructionnelles considèrent que la grammaire est un répertoire structuré de constructions. De ce fait, l'inventaire de ces unités oblige à multiplier les étiquettes. En plus des désignations relativement générales (*construction transitive, construction ditransitive, construction résultative*, etc.), apparaissent alors des étiquettes nécessaires pour désigner des constructions plus spécifiques. Ces étiquettes sont parfois cocasses – en tous cas, il existe dans le milieu anglo-saxon le désir d'employer des dénominations originales, pour qu'elles soient suffisamment distinctives ; par exemple, pour désigner les tournures telles que

21    Moi ! Me marier ?

Lambrecht, (1990) à la suite d'Akmajian (1984) emploie le terme *Mad Magazine construction* du nom du magazine américain *Mad* qui offre des illustrations de ce type d'emploi (Nikolaeva 2014, Corminboeuf et Gachet à par.). Le terme de *Incredulity Response Construction* est également employé.

Autre exemple : *Construction after Construction construction*, proposé par Jackendoff pour le schéma *N prep N*, lorsque le même nom est dupliqué (*jour après jour, corps contre corps*, etc.). *Salad-salad construction* est réservé à un autre type de reduplication : la reduplication contrastive (*je veux une salade-salade* – d'après le *salad-salad paper* de Ghomeshi, Jackendoff, Rosen, et Russell (2004) – le phénomène a été étudié pour le français par Richard 2004). Notons encore, la *What's X doing Y ? construction* (par ex. *qu'allais-je faire dans cette galère ?*) étudiée par Kay et Fillmore (1999).

La perspective constructionnelle a pour objectif de mettre en évidence des patrons lexico-grammaticaux jusque-là ignorés, soit parce que considérés comme marginaux, soit parce que considérés comme de « simples » réalisations assujetties à des règles générales, soit encore, parce qu'ayant échappé à l'intuition des linguistiques. Cet objectif oblige donc à

proposer, pour nommer ces unités dont le nombre est indéterminé, des étiquettes distinctives particulières.

#### **1.4. Problèmes d'inventaire**

Par définition, lorsqu'un appariement forme / sens est validé par des observations en corpus et par des analyses, on conclut à l'existence d'une construction. Cependant, toutes les approches en Grammaire de Construction ne s'accordent pas sur le statut de construction donné à tel ou à tel schéma. Kay (2013), s'inscrivant dans l'Ecole de Berkeley, propose de définir une délimitation entre constructions à proprement parler et d'autres types de patrons, sur la base du processus de productivité. Dans une approche différente, Deulofeu réserve la notion de construction aux cas de relation fonctionnelle.

##### **1.4.1. Délimitation de la notion par Kay**

Pour Kay, seuls les schémas suffisamment généraux pour être productifs et donner ainsi naissance à l'interprétation et à la génération d'autres expressions linguistiques sont à considérer comme des constructions. Ainsi, le schéma des pseudo-clivées en *tout*, illustré par :

22 Tout ce que tu as à faire est de suivre ton instinct

constitue-t-il une construction, puisqu'il est à l'origine d'un nombre infini d'instances, pourvu que ces instances répondent aux contraintes formelles et sémantiques / pragmatiques imposées par le schéma (notamment, dans 22 suivre ton instinct est une recommandation correspondant à un échelon inférieur sur une échelle de recommandations possibles). Pour produire ce type d'énoncés, un locuteur doit nécessairement avoir intégré dans sa compétence grammaticale, la construction et ses propriétés formelles, sémantiques et pragmatiques. Les énoncés sont donc « prédictibles ». En revanche, pour P. Kay le schéma [Adj comme SN] ne peut être considéré comme une construction ; l'argument est le suivant : les instanciations du schéma sont non prédictibles. *Con comme un balai, sourd comme un pot, fort comme un Turc, rouge comme une tomate, beau comme un sous neuf, beau comme un camion, beau comme cheval, maquillée comme une voiture volée*, etc. seraient des collocations, réalisant d'ailleurs ce que la théorie Sens-Texte appelle la fonction-MAGN (l'expression de l'intensité par un collocatif). Le schéma ne peut être considéré comme productif, même si les instanciations sont nombreuses : connaître le sens de *con* et celui de *balai* n'est pas une condition suffisante pour prédire la relation entre l'adjectif et le nom, et la signification « très con ». De plus, la production de séquences non conventionnelles telles que *intelligent comme un ordinateur, libre comme une hirondelle, rouge comme une carotte*, n'est pas non plus de l'ordre de la prédictibilité ; pour Kay, ces séquences seraient produites par analogie avec des séquences existantes (*rouge comme une carotte* à partir de *rouge comme une tomate*, par défigement), mais ne seraient pas générées directement par le schéma abstrait [Adj comme SN]. Il s'agirait alors de « violations » intentionnelles d'une norme.

Cette approche de la délimitation des constructions ne fait pas l'unanimité.

### 1.4.2. Délimitation de la notion par Deulofeu

Dans le cadre de la macro-syntaxe du groupe d'Aix, Deulofeu s'appuie sur la notion de construction et d'énoncé pour différencier les différents niveaux d'organisation syntaxique. Construction et énoncé sont deux unités de base qui permettent, entre autres, de se délester de la notion de phrase, peu opératoire et dont la définition reste problématique en syntaxe. Ces deux unités sont appréhendées respectivement par la microsyntaxe et par la macrosyntaxe : la microsyntaxe porte sur l'étude des contraintes distributionnelles observées entre deux catégories grammaticales, par exemple l'intégration d'une prédication dans une construction :

23 Un bon livre

La macrosyntaxe porte, quant à elle, sur les relations entre constructions dans la production d'énoncés. Elle permet d'envisager les insertions de la prédication dans le cours de l'élaboration de l'énoncé :

24 Il y a bon plein de cadeau

Dans ce cadre, donc, le terme de *construction* est réservé uniquement pour nommer le produit de la réaction d'une catégorie tête (ou constructeur) sur des catégories construites. Bien qu'il s'agisse là d'une conception restreinte de la notion par rapport à l'emploi dans les cadres cognitivistes, Deulofeu accorde à ce qu'il nomme construction, des propriétés que reconnaissent ces cadres : en effet, pour lui :

les relations entre constructeur et construit peuvent être exprimées par les relations grammaticales reconnues : sujet, objet, ajout... Les constructions sont comme des lexèmes étendus, stockés dans la mémoire à long terme des locuteurs (Deulofeu, 2015 : 61).

Autrement dit, les constructions sont de l'ordre du pré-déterminé par rapport aux énoncés : un schéma [DET ADJ N], avec les relations qu'il présuppose (détermination, modification) est un signe complexe appartenant à la compétence grammaticale des locuteurs.

## 1.5. Cadres théoriques proches

Comme il a été indiqué, la Grammaire de Construction a pris racine dans des courants différents. Le plus fondamental, incontestablement, est celui de la linguistique cognitive qui affirme la continuité entre syntaxe et sémantique, la dimension « symbolique » des unités linguistiques, la nécessité de prendre en compte les phénomènes de prototypicité dans l'analyse sémantique. Mais l'approche constructionnelle entretient un bon voisinage avec des perspectives relativement proches.

### 1.5.1. HPSG

L'approche plus formelle de Ch. Fillmore s'est inspirée du formalisme de la théorie HPSG – la *Head-driven Phrase structure Grammar*, ou « Grammaire syntagmatique

guidée par les têtes » (Pollard et Sag, 1987). Cette théorie, elle aussi non dérivationnelle, utilise des représentations sous forme de structures de traits (des matrices composées de couples attribut-valeur), à la manière de certains formalismes en intelligence artificielle. De plus, la HPSG propose une extension de la notion saussurienne de signe : toutes les unités linguistiques (mot, syntagme, structure syntaxique) sont considérées comme des signes, c'est-à-dire comme l'association d'un signifiant et d'un signifié (à l'image, donc, de la notion de construction). Un examen précis montre cependant certaines incompatibilités avec la grammaire de construction, comme la place centrale accordée au lexique : c'est dans le lexique que sont traités les changements de valence. Par exemple, en ce qui concerne l'analyse du passif, à chaque verbe transitif est assignée, dans sa représentation, une forme verbale passive, en plus de la forme active. Cette position paraît relativement ad hoc et peu explicative, et est éloignée d'une conception dans laquelle le passif est une unité constructionnelle (un schéma doté d'une signification).

### **1.5.2. Approche distributionnaliste de D.Willems**

Les approches constructionnelles ont été précédées, notamment en linguistique francophone, par un ensemble de propositions hétérogènes (Cf. Bouveret et Legallois 2012). On citera principalement, en plus des travaux de Pottier évoqués plus haut, ceux de Willems (1981, 1982, 1985) qui abordaient des questions de relation entre syntaxe, lexique et sémantique, dans une perspective distributionnaliste proche du Lexique-Grammaire. Ainsi :

- 25 Allonger une robe (rendre une robe plus longue)
- 26 Allonger une gifle à quelqu'un

Ici, l'emploi figuré [de 26] peut être décrit comme le passage du verbe d'une classe lexicale à une autre classe lexicale. Le verbe adopte alors, dans son nouvel emploi, les caractéristiques syntaxiques de la classe dont il fait "accidentellement partie". Au point de vue sémantique, il y a superposition du sémantisme de la nouvelle construction au sens lexical du verbe, le sens de la construction l'emportant sur celui du verbe dérivé. Un certain nombre de procédés littéraires consistent précisément à profiter de la répartition lexicale des propriétés syntaxiques pour obtenir des effets de style (Willems 1982 : 215).

Figuraient déjà dans ces lignes, et bien avant les travaux américains sur la question, l'idée d'un sémantisme propre aux formes grammaticales, mais aussi celle du processus de coercition qui constitue l'un des traits forts de la théorie.

### **1.5.3. La Pattern Grammar**

La Pattern Grammar, élaborée par Hunston et Francis (2000) est très souvent rapprochée des Grammaires de Construction. Cette perspective s'inscrit dans la linguistique de corpus britannique dont Sinclair est le représentant le plus célèbre, orientée principalement vers la lexicologie, la grammaire et la didactique. La méthode de la Pattern Grammar consiste à identifier et à étudier en corpus les patrons (patterns) distributionnels qu'intègrent certaines classes de mots sémantiquement homogénéisés par le pattern.

L'identification des patterns grammaticaux se fait en deux étapes : il s'agit d'abord d'identifier l'association récurrente entre un mot cible et d'autres mots (phénomène de collocation) dans des structures grammaticales (phénomène de colligation) contribuant à l'interprétation de ce mot. La deuxième étape consiste à recenser les patterns grammaticaux récurrents : puisqu'un mot peut avoir plusieurs patterns, un pattern grammatical peut être considéré comme associé à différents mots. Dans une perspective didactique, Siepmann (1999) examine ainsi une configuration particulière à partir des concordances suivantes :

à l'Est, s'est-il inquiété, l'ambiance est au chacun pour soi, les riches se dé  
 ace à ces nouveaux périls, l'atmosphère était au pardon. Quatre ans après la fin  
 négociaient avec l'Etat juif, le climat est au pessimisme le plus sombre. Bloqué  
 é des premiers conciliabules, le climat restait au pessimisme, mercredi matin,  
 orte de poudre et de fards. Or l'époque est au naturel, aux modestes rehaussemen  
 l'entendre? Probablement pas. L'époque n'est pas à la description, lui préférant  
 turelle, affirme sans répit que l'heure est au consensus, à la prudence et au pr  
 de se passer d'intermédiaires : l'heure est à la vente directe au client final.  
 ture de la tragédie algérienne. L'heure est à la violence, avec ses embrouillami  
 e suite. Ça tombe bien : tantôt la mode est au vogueing, cette danse qui consist  
 l'absence délibérée de sérieux. La mode est à la blague, à la provocation gratui  
 pour un camp ou pour l'autre : le temps est au sauvetage des vies qui restent. D  
 n d'un documentaire animalier. Le temps est à la parole et aux prévisions. Les b  
 produits. Il est clair que la tendance est à la diminution de la production de  
 ectifs) qu'en Afrique, mais la tendance est à la progression, aidée en cela par  
 ment, à la direction générale, le ton est à la dédramatisation. Certes, tous l  
 vec Clinton ! " Côté officiel, le ton est à la prudence. M. Al Hachemi, respon  
 enforcé. Deuxième certitude : le vent est au changement. L'hebdomadaire Die Ze

On peut parler ici de *pattern* ou de *patron* : il s'agit d'une structure *GN + (ne pas) être / rester + à GN* non répertoriée dans les grammaires, mais pourtant relativement fréquente. Seul un nombre très limité de noms occupe la place de sujet (*ambiance, atmosphère, climat, époque, heure, mode, temps, tendance, ton*). Ces noms sont non modifiables et sont précédés par l'article défini (cette contrainte vaut également pour le nom complément). Les verbes *être* et *rester* sont employés seulement au présent, au passé simple et à l'imparfait. Une interprétation sémantique de ce patron pourrait être, selon Siepmann : « nous nous trouvons à un moment de l'histoire (ou dans une situation) qui est caractérisé(e) par (le pessimisme / la violence / le changement, etc.) ». L'exemple illustre la proximité de la linguistique de corpus (d'orientation britannique), avec les Grammaires de Constructions.

## 2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Langacker, R., 1987. *Foundations of Cognitive Grammar, Volume 1, Theoretical Prerequisites*. Stanford: Stanford University Press.

En généralisant l'appariement forme-sens à des unités autres que les morphèmes ou les lexèmes, l'approche cognitive de Langacker constitue l'une des premières références de la Grammaire de Construction.

Fillmore, Ch., Kay, P. et O'Connor, M., 1988. « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: the case of *let alone* », *Language* 64, p. 501-38.

Cet article de l'Ecole de Berkeley constitue la première théorisation explicite de la notion de *construction* à partir de l'examen de certaines formes phraséologiques.

Goldberg, A., 1995. *Constructions – A Construction Grammar approach to argument structure*. Chicago : Chicago University Press.

L'approche de Goldberg développe pour l'anglais une analyse constructionnelle des structures argumentales, telles que la construction ditransitive et la construction résultative. L'auteur remet en cause le raisonnement de la perspective lexicale, qui néglige le rôle des constructions dans la polysémie des verbes.

Hoffmann Th. et Trousdale G. 2013, *The Oxford handbook of Construction Grammar*. Oxford, Oxford University Press.

Il s'agit du premier Handbook sur la Grammaire de Construction, dans lequel figurent les différentes orientations, formalisations et méthodes d'analyse.

Bouveret M. et Legallois D. (éds), 2012. *Constructions in French*. Amsterdam, John Benjamins.

Cet ouvrage est un recueil d'articles portant sur des analyses constructionnelles en français. Il constitue la première introduction à ce type d'études dans le domaine francophone.

### **3. CARACTÉRISTIQUES DES ANALYSES DESCRIPTIVES**

Il n'y a certes pas homogénéité, parmi les chercheurs, dans les modes d'analyse d'une construction particulière. Néanmoins, puisque la notion fait l'objet d'une théorisation, certaines caractéristiques fondamentales doivent d'être prises en compte ; en plus du rapport forme et sens, on mentionnera l'analyse en réseau (puisque la grammaire est un ensemble structuré de constructions), le rapport entre construction et usage, la coercion, la productivité. À cela s'ajoutent les spécificités des analyses typologiques et diachroniques.

#### ***3.1. Analyse en réseau***

L'idée que les constructions sont organisées en réseau est partagée par les perspectives cognitives et formelles. On invoque la notion d'héritage pour analyser ce qu'une construction « doit » en quelque sorte, aux autres. Les propriétés héritées supposent indiscutablement que les constructions connaissent des relations entre elles, voire qu'elles sont organisées en famille. Parmi les travaux qui adoptent une telle conception, on peut citer le travail sur la construction impersonnelle en français mené par Achard (2015), mais aussi Willems et Blanche-Benveniste (2014 et ici même dans *L'encyclopédie Grammaticale du Français*) qui montrent dans une étude consacrée aux verbes « faibles », la parenté entre des constructions avec verbes faibles : construction en « Que P » (*je crois qu'ils étaient quatre ou cinq / ? je le crois*), construction en incise (*mais c'est quand même pas je pense une majorité*) et construction disjointe (L1 : *ses cheveux ont poussé*. L2 : *oui, je crois*). Ces trois constructions forment une famille ; la parenté est

identifiée sur la base de propriétés lexicales et sémantiques des verbes, ainsi que sur les valeurs pragmatiques des constructions.

L'analyse de la construction « à détachement à droite introduit par *comme* » (désormais CDDC) constitue une illustration de l'organisation réticulaire des constructions. La CDDC, travaillée par Lambrecht (2004) est illustrée par les exemples suivants :

- 27 C'est intéressant, comme livre
- 28 C'est pas marrant, comme histoire

Pour montrer que la CDDC appartient à un réseau de constructions, tout en possédant ses propres caractéristiques, on partira de ce que Lambrecht nomme la construction phrastique préférée du français (CPP). Cette CPP se justifie par son emploi très systématique : il s'agit du schéma phrastique le plus fréquent à l'oral. Dans la CPP, le sujet est un pronom atone, et les syntagmes lexicaux ou les pronoms toniques apparaissent en position post-verbale. Par exemple :

- 29 Il mange ses frites
- 30 C'est pas une lumière

D'un point de vue informationnel, le sujet de la CPP renvoie à un élément topique, auquel le verbe et les éléments verbaux apportent un commentaire. La construction n'est pas marquée a priori du point de vue de la focalisation, et peut donc répondre à différents codages d'articulations pragmatiques (focus sur proposition – *il fait beau* ; focus sur argument : *qu'est-ce qu'il a mangé ? il a mangé une pomme*).

Une autre construction est nécessaire pour décrire le fonctionnement de la CDDC : c'est la construction à détachement à droite, notée R-TOP : cette construction hérite de la CPP dans la mesure où elle est composée d'un élément pré-verbal pronominal, d'un verbe et d'éléments post-verbaux. À cela s'ajoute un détachement à droite, et un indice en position pré-verbal :

- 31 J'y pense souvent à cette affaire

Le référent du constituant à droite est pragmatiquement accessible. La CDDC hérite de la construction R-TOP : elle a deux constituants majeurs, une proposition relevant de la CPP, et un constituant post-verbal adjoind. Si on élimine le constituant détaché, on obtient une phrase grammaticalement complète (par ex. : *c'est intéressant*). La CDDC possède la même prosodie que la construction R-TOP (prosodie descendante). Comme + N (*comme livre, comme histoire*) est non accentué. Le nom est en relation avec un élément de la proposition. À un niveau pragmatique, la CDDC hérite de la construction R-Top la propriété suivante : l'accessibilité du dénoté dans le constituant droit.

Par ailleurs, la combinaison de *comme* avec un nom nu (Lambrecht considère également que [Comme-N] est une construction) impose un fonctionnement prédicatif au nom. À nouveau, la CDDC hérite de ce trait. En revanche, elle n'hérite pas de la fonction prédication seconde qui est attachée à *comme N*, tel que dans

La construction illustrée par 16 et 17 s'inscrit donc dans d'un réseau de constructions : elle hérite de certaines des propriétés de la construction R-TOP, qui elle-même est un cas de la CPP, et de la construction [Comme-N] qui subsume des réalisations différentes.

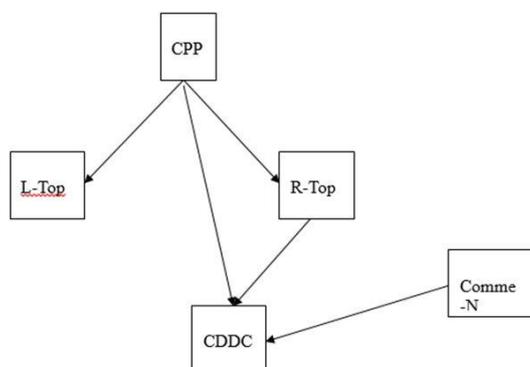


Fig.2 : le réseau constructionnel de la CDDC

### 3.2. Constructions, usage et pratiques discursives

La Grammaire de Construction s'inscrit dans une linguistique de l'usage – à l'image de la linguistique cognitive de Langacker ou de la linguistique fonctionnelle de Bybee. Le mot *usage* a deux acceptions complémentaires : il peut être synonyme d'*utilisation* ou d'*emploi*, et peut alors renvoyer à l'acte linguistique comme événement particulier ; mais il peut être également synonyme d'habitude, de régularité.

La première acception – l'usage comme événement - est liée à une analyse des formes linguistiques comme directement et intrinsèquement associées à des situations de communication, ou à des pratiques discursives. Ainsi, une forme linguistique « retient » les conditions particulières et concrètes dans lesquelles elle a été énoncée. Par exemple, la construction notée [ $X_S$  ENTRAÎNER  $Y_o$  dans  $Z_{Loc}$ ], illustrée par les énoncés attestés

- 33 Mylène Farmer nous emporte dans son paradis inanimé
- 34 Freaks nous plonge dans un univers radical
- 35 Et la plume imagée et incisive de Gaudé entraîne le lecteur dans la touffeur de ce village du Sud

est exclusivement dédiée à la pratique discursive de l'évaluation des objets culturels (films, jeux, livres, musique). La construction mobilise un petit groupe de verbes {*emmener, transporter, entraîner, embarquer, plonger, ...*}, le locatif exprime constamment une atmosphère particulière, caractéristique de l'œuvre évaluée. Cette construction n'appartient qu'à un jeu de langage unique et doit être considérée comme émergeant d'une pratique discursive partagée, pour laquelle ont été déterminantes les différentes occurrences singulières rencontrées ou produites – ce que l'on nomme *exemplaires*. Cette association forme-usage passe nécessairement par une « attention » aux situations et contextes d'énonciation, à chaque fois singuliers. C'est dans l'usage-événement également que se renforce l'usage-habitude. Tout « événement »

communicationnel est susceptible de modifier, de façon plus ou moins marquée, la grammaire d'un locuteur.

La seconde acception – l'usage-habitude - a à voir avec la répétition, la routinisation, et enfin la conventionnalisation : l'usage est créateur d'un ensemble de solidarités lexicales et syntaxiques dont les unités phraséologiques, polylexicales et collocationnelles font évidemment partie, mais il convient également d'ajouter d'autres unités comme les schémas phrastiques et les constructions lexico-grammaticales, par exemple, à nouveau [ $X_S$  ENTRAÎNER  $Y_o$  dans  $Z_{Loc}$ ].

### 3.3. Coercition

La coercition est un phénomène repéré et étudié dans d'autres cadres que celui de la Grammaire de construction (par exemple dans la théorie du lexique génératif de Pustejovsky) ou dans la sémantique de la temporalité :

36 j'ai commencé un livre

*commencer* sélectionne en principe un prédicat ; il y a coercition sur l'interprétation de la phrase (*commencer à lire, écrire, etc.* selon les contextes).

37 Marc arrivait à Paris à 7h 30

la combinaison de la valeur imperfective avec deux expressions "ponctuelles" *arriver à Paris / à 7h 30* donne lieu à un conflit résolu par la lecture dans laquelle le procès est vu comme habituel.

Même si le phénomène de coercition est présent dans des approches théoriques diverses, il constitue néanmoins un argument fondamental dans la justification de l'approche constructionnelle dans la mesure où il révèle la priorité de la construction sur les éléments lexicaux (Lauwers et Willems 2011). L'exemple :

38 J'ai galopé les médecins (paysan de Dordogne en 1994 d'après Noailly 5/6/1996, cité par Larjavaara 2000).

illustre, en français standard, une transitivation du verbe *galoper* (intransitif dans la grande majorité de ses emplois). Il y a pression de la construction transitive sur l'élément lexical. Si l'on considère que la construction transitive établit iconiquement une relation entre le référent sujet et le référent objet (Hamelin et Legallois 2016), on interprète 27 comme « j'ai cherché les médecins (établissement d'une relation entre les deux actants) en galopant ».

Il convient de mentionner également, concernant la priorité de la sémantique de la construction sur celle du lexique, les propositions émanant de l'approche pronominale (Blanche-Benveniste, Deulofeu, Stefanini, Van Den Eynde, 1984). Bien que la notion de construction n'y soit pas théorisée, cette approche met en évidence une sémantique « primitive », liée à la syntaxe, prioritaire sur la sémantique lexicale. Par exemple, le trait « + personnel primaire » liée au pronom *lui* : s'il y a présence d'une unité lexicale

possédant le trait « + humain », il n'y aura pas de conflit avec le pronom (*tu lui plais, à cet homme*). De même, le trait « - individualisant » lié au pronom *y* (*j'y remédierai, à cet inconvenient*), compatible, donc, avec du lexique « -humain ». Que se passe-t-il en cas de conflit ?

Dans le cas où il y a conflit entre la construction et le lexique, nominal, c'est toujours la construction qui l'emporte ; c'est là que nous parlerons d'induction de sens ; la construction induit un sens qui porte sur l'élément lexical. [...] Il y a induction de sens pour cet exemple :

tu y survivras, à ta belle-mère

Le lexique « + humain » se trouvant engagé dans une construction marquée par « - personnel » ; l'élément lexical « ta belle-mère » se trouve ainsi « désindividualisé ». De même, il y aurait une induction de sens individualisante dans un énoncé comme : tu leur survivras, à ces événements (Blanche Benveniste et al. 1984 : 48).

Il s'agit bien là d'une remarque touchant directement une propriété qui est au cœur des constructions. Le terme *construction* est d'ailleurs employé dans cette citation.

### 3.4. Productivité

En ce qui concerne le phénomène de productivité, il y a lieu de distinguer deux cas, celui de la productivité à proprement parler et celui de la créativité à partir de deux constructions (généralement spécifiques). Par exemple :

- 39 - vous allez bien//. M (inaud.)  
- on va à peu près quoi (.) ah mais i` faut pas qu'on vous arrête de:: travailler là.  
(Corpus Clapi)

Plus qu'un problème d'inventaire, il s'agit ici, face à une réalisation « déviante » de la structure agumentale de *arrêter*, d'un problème d'analyse : doit-on envisager une productivité de la construction schématique [GN V GN de Inf.] qui « accueillerait » un verbe non prédestiné, sur le modèle de *empêcher* ? Dans ce cas, on pourrait parler de coercition. Mais on peut aussi voir dans cet énoncé un amalgame entre deux séquences : *il ne faut pas qu'on vous arrête*, d'une part, et *il ne faut pas qu'on vous empêche de travailler*, de l'autre. Il y aurait dans la production de l'énoncé, un « télescopage » entre les deux expressions dont le résultat est une forme hybride, un amalgame, ou encore une greffe (Legallois 2013). Il n'y aurait pas alors, à proprement parler, de productivité constructionnelle, mais émergence d'une construction spécifique dans le discours.

De façon intéressante, l'énoncé suivant :

- 40 ... il m'a dit que le bb était déjà en position tête en bas, et il m'a arrêtée de travailler pour que je me repose (Internet forum.infobebes.com/.../contraction-mois-grossesse-sujet\_25216\_1.htm 26 mai 2005).

témoigne également d'un amalgame, mais d'un autre type que le précédent. Ainsi, contrairement à ce qui se passe pour 28, *empêcher* serait incongru par rapport au contexte :

41 ?il m'a empêché de travailler pour que je me repose .

L'amalgame opère ici à partir de *il m'a arrêtée* et *arrêt de travail* – ce nom faisant l'objet d'une transposition verbale.

39 et 40 présentent donc la même syntaxe de surface, sont produits par le même procédé d'amalgame ou de greffe, mais utilisent des matériaux très différents. Il s'agit là d'un effet créatif qui n'est pas lié à la productivité d'une construction schématique, mais plutôt à la mobilisation simultanée de deux expressions. On peut considérer tout de même qu'une nouvelle construction (ou plus exactement, une micro-construction, c'est-à-dire une construction concernant un verbe particulier) émerge ici dans cet usage-événement, sans qu'il y ait, bien sûr, sédimentation dans la langue.

### **3.5. Analyse typologique et contrastive**

Croft (2001) a consacré une réflexion importante au rapport entre constructions et typologie. Sa théorie est dite radicale (*Radical Construction Grammar*) dans la mesure où il conclut que :

A- une construction est spécifique à une langue donnée, et une généralisation à plusieurs langues est difficile, voire impossible. Par exemple, le passif ne peut pas en lui-même être considéré comme une construction, puisque, selon les langues, il s'incarne dans des constructions différentes (choix différents d'auxiliaires, présence ou non d'un agent, réalisation différente de cet agent, restriction discursive différente, etc.). *Passif* n'est que le nom d'un ensemble de propriétés que l'on identifie dans les langues différentes. Ce n'est pas une catégorie d'unités linguistiques.

B- les catégories linguistiques mobilisées dans une construction ne valent que pour cette construction. Ainsi, le sujet dans une construction intransitive est d'une autre nature que le sujet d'une construction transitive. De même, le sujet d'une construction spécificationnelle

42 L'important est de participer

en raison de la réversibilité

43 participer est l'important

peut être considéré comme une catégorie propre à la construction (cf. la notion de sujet logique et de sujet réel de la grammaire traditionnelle pour décrire la construction impersonnelle).

La Radical Construction Grammar, qui est une approche non réductionniste, rejette donc la notion d'unités atomiques : ces unités doivent toujours être appréhendées dans une construction particulière, ce qui contraint, en quelque sorte, l'analyse contrastive.

### 3.6. Analyse diachronique

Certains chercheurs en diachronie, travaillant dans le cadre de la grammaticalisation, ont intégré à leurs analyses les apports de la Grammaire de Construction, voyant dans cette approche une « boîte à outils » (Van Wettere et Lauwers à par.) essentielle pour appréhender de façon plus précise les procès de grammaticalisation. Ainsi, en mobilisant 1- le phénomène de *constructionnalisation* qui se définit comme la création d'une nouvelle construction ; 2- le phénomène de *changement constructionnel*, qui se définit comme la réorganisation d'une construction existante, et en considérant le rôle des *micro-constructions* – c'est-à-dire les constructions lexicalement spécifiés – dans les changements, on peut réévaluer certains processus au cœur de la théorie de la grammaticalisation. Ce nouveau cadre a été défini par Traugott et Trousdale (2013). Van Wetter et Lauwers (à par.) l'ont appliqué à la copularisation des verbes *tourner* et *virer* :

- 44 C'était le gamin tourné voyou, et le voyou devenu escarpe. (Hugo, 1862)
- 45 On recommençait à virer crado... (Blier, 1972)

Dans ces emplois, *tourner* et *virer* ne possèdent pas toutes les propriétés des verbes copulatifs prototypiques, par exemple la pronominalisation de l'adjectif, la détermination du nom attribut :

- 46 \*On tournait des voyous vs on devenait des voyous.
- 47 \* On recommençait à le virer vs on recommence à le devenir

Le processus de copularisation n'est donc pas abouti pour ces verbes. Dans la perspective de la grammaticalisation, il est généralement admis que la copularisation passe par la désémantisation d'un verbe intransitif ou devenu intransitif, puis par l'incorporation d'un adjectif (catégorie attributive prototypique), puis par celle d'un nom. Le cadre de la constructionnalisation est à même de montrer la complexité de ces changements, en prenant en compte le réseau hiérarchisé et dynamique de constructions interconnectées. C'est ainsi que les emplois attributifs de *tourner/virer* doivent être vus comme le résultat des interactions entre plusieurs constructions : la construction directe et la construction indirecte, qui coexistent encore aujourd'hui :

- 48 L'ambiance risque de tourner vinaigre. / Un différend familial a failli tourner au vinaigre.
- 49 Son début de match aurait pu virer cauchemar. / [L]e rêve de l'accession à la propriété peut virer au cauchemar.

S'ajoute à cela, l'attraction, pour des raisons de quasi-synonymie, d'un verbe par un autre ; en l'occurrence, les comportements syntactico-sémantiques de *tourner* ont influencé *virer* :

L'analyse de la copularisation de *virer/turner* avec les outils de la Construction Grammar nous amène à la considérer comme un cas de « micro-constructionnalisation », c'est-à-dire la création d'une nouvelle unité forme/sens, d'une nouvelle construction donc, à un niveau inférieur – car « lexicalement » spécifié – du Constructicon. Ce processus de constructionnalisation a été préparé par d'autres « changements constructionnels » (constructional changes), c'est-à-dire des changements qui n'affectent que la forme ou le sens d'une construction déjà existante. (Van Wettere et P. Lauwers, à par.).

Ainsi, les micro-constructions *turner* à (11<sup>e</sup> siècle) et *turner en* (14<sup>e</sup> siècle), exprimant un changement d'état, ont joué un rôle essentiel dans l'étape vers l'emploi de copule ; la préposition et l'article défini ont commencé à disparaître au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (il s'agit d'un changement constructionnel), la construction indirecte s'étant, quant à elle, maintenue. *Turner* est ainsi absorbé par la construction attributive (à attribut nominal nu). On est donc loin du schéma évoqué par l'approche de la théorie de la grammaticalisation, puisque l'adjectif attribut, employé avec *turner*, n'apparaît que dans un second temps. *Virer* a pris un autre chemin dans la mesure où sa copularisation n'a pas tant été déclenchée par les micro-constructions environnantes dont il constitue lui-même l'élément lexicalement spécifié (par exemple *virer à*) que par une analogisation avec *turner en* en raison de sa proximité sémantique avec ce verbe ; *turner à* d'abord, puis la construction attributive ensuite (Lauwers et Tobback, 2013).

Il serait sûrement exagéré d'affirmer que la Grammaire de Construction offre véritablement un nouveau cadre pour appréhender les changements en diachronie ; plutôt, il convient de reconnaître qu'elle permet d'être plus attentif au jeu des (micro)-constructions entre elles, et des influences (par analogies) que certaines formes exercent sur les autres.

On notera également la réflexion menée récemment par Schøsler (2007, 2011) sur la grammaticalisation des schémas syntaxiques. S'inscrivant dans la perspective de la théorie de la valence, Schøsler (2007) examine l'ensemble des verbes divalents qui développent la structure sujet-objet indirect (*plaire, obéir, répugner, manquer*, etc.). Elle conclut que  $SVO_{\text{indirect}}$  s'est spécialisé dans l'expression d'une relation entre un expérienceur et un objet (au sens non grammatical). La scène est conceptualisée du point de vue de l'objet, qui prend la position sujet, alors que l'expérienceur est invariablement à la place de l'objet indirect. Les données montrent qu'il s'agit là d'une grammaticalisation, et donc d'un appariement entre forme et signification, même si on peut penser que la signification doit être davantage être précisée : bien que la classe verbale soit hétérogène,  $SVO_{\text{indirect}}$  développe toujours la même relation. Ainsi, un rapport entre valence et construction est établi, même si Schøsler maintient, contre la Grammaire de Construction, la distinction entre lexique et grammaire : la valence est d'ordre lexical, la construction schématique (le schéma valenciel grammaticalisé) est d'ordre grammatical.

#### 4. LES DONNÉES : MÉTHODES QUANTITATIVES

Dans les approches cognitives, les Grammaires de Construction sont dites “fondées” sur l'usage. Méthodologiquement, cela implique que les analyses entreprises doivent nécessairement exploiter des données langagières attestées et situées (genres discursifs,

types de locuteurs, contextes énonciatifs, etc.). La sensibilité aux données réelles se traduit par une intention particulière adressée à la statistique. C'est pourquoi la méthode de calcul dite des « colostructions » proposée dans Stefanowitsch et Gries (2003) est très souvent employée : elle consiste à calculer l'attraction ou la répulsion d'un mot pour une construction et permet ainsi de déterminer un rapport de « collocation », au sens anglais du terme, c'est-à-dire un rapport de co-occurrences, ou encore, une « force colostructionnelle ». Par exemple, on définit dans un corpus donné quels sont les verbes les plus attirés par la construction transitive – ces verbes sont appelés « colexèmes ». Pour cela, on établit un tableau de contingence à partir duquel on calcule une fréquence théorique et on génère une p.value. Les mesures d'association possibles sont le test exact de Fisher, le rapport de log-vraisemblance, l'information mutuelle, le test du  $\chi^2$ .

	<b>L</b>	<b>¬ L</b>	<b>Total lignes</b>
<b>C</b>	a	b	a + b
<b>¬ C</b>	c	d	c + d
<b>Total colonnes</b>	a + c	b + d	a+b +c+d

Tableau 2 : Principe de la méthode colostructionnelle

L est un lexème particulier dont on examine, dans un corpus, la relation avec C, une construction particulière. ¬ L correspond aux autres lexèmes que L, et ¬ C aux autres constructions que C. a, b, c, d sont les fréquences des différentes variables.

H.J. Schmid (2001) propose un autre calcul, plus simple et intuitif : il s'agit de calculer la dépendance du lexème à la construction et l'attraction de la construction pour le lexème.

Pour la dépendance, on divise la fréquence du lexème dans la construction par la fréquence du lexème dans le corpus.

Pour l'attraction, on divise la fréquence du lexème dans la construction par la fréquence de la construction dans le corpus.

Ainsi, dans un sous-ensemble de 68152 mots du Corpus du Français Parlé Parisien 2000, on calcule le rapport des verbes à la construction transitive simple. Le tableau suivant présente les 25 premiers lexèmes verbaux classés par force colostructionnelle :

Verbe	Frq totale du verbe	Frq du verbe dans NVN	Frq théorique	Attirance (log-vraisemblance)	attraction	dépendance
AVOIR	2039	305	28.90	1016.95	31,57	14,96
FAIRE	412	141	5.84	698.86	14,60	34,22
CONNAÎTRE	131	52	1.85	271.60	5,38	39,69
PRENDRE	71	41	1	254.86	4,24	57,75
VOIR	235	49	3.33	184.03	5,07	20,85
ACHETER	45	21	0.63	117.70	2,17	46,67
MARQUER	18	14	0.25	100.42	1,45	77,78
ENTENDRE	37	16	0.52	86.44	1,66	43,24
AIMER	74	15	1.04	54.96	1,55	20,27
INVITER	12	8	0.17	53	0,83	66,67
GARDER	19	9	0.26	50.69	0,93	47,37
POSER	20	9	0.28	49.48	0,93	45
TRAVERSER	14	8	0.19	49.21	0,83	57,14
ATTIRER	9	6	0.12	39.74	0,62	66,67
POUSSER	9	6	0.12	39.74	0,62	66,67
CHERCHER	24	8	0.34	38.06	0,83	33,33
TROUVER	115	14	1.63	37.03	1,45	12,17
ESQUINTER	4	4	0.05	34.06	0,41	100
REGARDER	13	6	0.18	33.36	0,62	46,15
RETROUVER	27	7	0.38	29.30	0,72	25,93
APPRÉCIER	5	4	0.07	29.09	0,41	80
PORTER	5	4	0.07	29.09	0,41	80
MANGER	12	5	0.17	26.48	0,52	41,67
BOIRE	3	3	0.04	25.54	0,31	100
CONCERNER	3	3	0.04	25.54	0,31	100

Tableau 3 : Attirance des (25 premiers) verbes pour NVN dans le corpus CFPP

On remarque ainsi que *avoir* est le verbe qui a la plus grande force collostructionnelle ; c'est aussi le verbe le plus attiré par la construction puisqu'elle mobilise dans 31,57 % de ses emplois, le verbe *avoir*. Mais ce verbe consacre moins de 15 % de ses emplois à la construction transitive. Le verbe *garder* est le 11<sup>e</sup> lexème en termes de force collostructionnelle, mais il est peu mobilisé par la construction, bien qu'il lui consacre 47,37 % de ses emplois.

Ce type de statistique permet donc de mesurer et de caractériser, en termes d'exemplarité ou de marginalité le rapport entre lexèmes et construction.

## 5. BILAN

Pour reprendre une formule de François (2008), la Grammaire de Construction est un bâtiment ouvert aux quatre vents : il existe plusieurs approches, compatibles sur certains points, irréductibles sur d'autres. De plus, cette « grammaire » se développe de façon spectaculaire : en syntaxe, certes, mais aussi en acquisition du langage, en analyse des troubles du langage (Leroy, Parisse, Maillard 2009), en linguistique diachronique, en morphologie, en socio-linguistique. Si la notion de construction s'est développée dans des « grammaires de construction » - c'est-à-dire dans des perspectives qui théorisent cette unité, elle est certainement transposable dans toutes les perspectives qui valident la dimension sémantique de la syntaxe et la prise en compte d'unités complexes, non discrètes, dans l'analyse linguistique.

## 6. ANNEXE: RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

Achard M., 1998. *Representation of Cognitive Structures: Syntax and Semantics of French Sentential Complements*. Berlin et New York: Mouton de Gruyter.

Achard M., 2015. *Impersonals and other Agent Defocusing Constructions in French*. Amsterdam, John Benjamins.

Akmajian A., 1984. « Sentence Types and the Form-Function Fit ». *Natural Language and Linguistic Theory* 1-2, 1-23.

Amiot D. et Van Goethem K., 2010. « Le statut de *-clé* et de *sleutel-* dans *mot-clé / sleutelwoord* : une analyse unifiée? ». In: Neveu F., *Deuxième Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Institut de Linguistique française : Paris 2010, p.847-859.

Barlow M. et Kemmer, S. (eds.), 2000. *Usage-based models of language*. Stanford: CSLI.

Corminboeuf G. et Gachet F. (à par.), « Moi, me moquer ! En aucune façon » : Une construction infinitive à valeur exclamative », *Langages*

Croft, W., 2001. *Radical Construction Grammar : Syntactic theory in typological perspective*. Oxford: Oxford University Press.

Croft W. et Cruse A., 2006. *Cognitive Linguistics*. Cambridge, Cambridge University Press

Delesalle S. et Chevalier J.C . 1986. *La Linguistique, la grammaire et l'école 1750-1914*. Paris, Armand Colin.

Dumarsais C.C.1987. *L'Encyclopédie, repris dans Les véritables principes de la Grammaire et autres textes*. Paris, Fayard.

- Fillmore Ch., Kay P. et O'Connor P., 1988. « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: The case of let alone ». *Language* 64/3, 501-538
- François J., 2008. « Les Grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents », *Cahiers du Crisco* 26,  
[http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/Cahier\\_CRISCO\\_26\\_FRANCOIS1.pdf](http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/Cahier_CRISCO_26_FRANCOIS1.pdf)
- Ghomeshi, J., Jackendoff, R., Rosen, N., et Russell, K., 2004. “Contrastive Focus Reduplication in English (The SALAD-Salad Paper)”. *Natural Language & Linguistic Theory* 22: 307-357.
- Halliday M. et Hasan R., 1976. *Cohesion in English*. London, Longman
- Hamelin L. et Legallois D., 2016. « Une approche sémantique non prototypique de la construction transitive ». *Faits de langue*, n°45
- Kay P. et Fillmore Ch. 1999, « Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: The What's X Doing Y? Construction. ». *Language* 75, 1-33
- Lambrecht K., 1990. « *What, me worry?* Mad Magazine sentences revisited ». *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, University of California, 215-228.
- Lambrecht K., 2008. « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé » in Van Raemdonck D. *Modèles syntaxiques, la syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Peter Lang, 247-278
- Larjavaara M., 2000. *Présence ou absence de l'objet : limites du possible en français contemporain*, Humaniora 312, Annales Academiae Scientiarum Fennicae, Academia Scientiarum Fennica, Helsinki.
- Lauwers P. et Willems D., 2011. “Coercion: Definition and challenges, current approaches, and new trends”. *Linguistics*, 49–6, 1219–1235
- Legallois, D., 2013. « Les greffes phraséologiques - ou quand la syntaxe se compromet », *Langages*, 189, 103-120.
- Leroy S, Parris C. et Maillart C., 2009. « Les difficultés morphosyntaxiques des enfants présentant des troubles spécifiques du langage oral : une approche constructiviste ». *Rééducation Orthophonique*, n° 238, juin, 21-45.
- Pollard, C. et Sag, I.A., 1987. *Information-Based Syntax and Semantics*, Vol.1 : Fundamentals, CSLI Stanford.
- Nikolaeva I., 2014. “The Narrative Infinitive Construction in French and Latin”. In Boas H. et Gonzálves Garcia F. *Romance Perspectives on Construction Grammar*, Amsterdam et Philadelphia, John Benjamins, 139-178

Richard E. , 2004. « La répétition : syntaxe et interprétation ». *L'Information grammaticale*, 100 : 53-54.

Rosier I., 1983. *La Grammaire des Modistes*. Lille, Presses Universitaires de Lille

Ruwet, N., 1984. « Je veux partir/\*Je veux que je parte. De la distribution des complétives à temps fini et des compléments à l'infinitif en français ». *Cahiers de Grammaire*, 7, p. 74-138.

Schmid H. J. 2001. « Presupposition can be a bluff” : How abstract nouns can be used as presupposition Triggers ». *Journal of Pragmatics*, 33, p. 1529-1552.

Schøsler, L. 2007. “The status of valency patterns“. In: Herbst, Thomas & Götz-Votteler, Katrin (éds.): *Valency. Theoretical, Descriptive and Cognitive Issues*. Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 51–66.

Schøsler, L., 2011. « Quelques réflexions sur le rapport entre valence et construction ». In S. Dessì Schmid, U. Detges, P. Gévaudan, W. Mihatsch, & R. Waltereit (red.), *Rahmen des Sprechens: Beiträge zu Valenztheorie, Varietätenlinguistik, Kreolistik, Kognitiver und Historischer Semantik. Peter Koch zum 60. Geburtstag* . (s. 71-85). Narr Francke Attempto Verlag.

Siepmann, D. 1999. « Linguistique de corpus et grammaire: une nouvelle donne pour l'enseignement du français langue étrangère ». *Französisch heute* 3, 309-327.

Stefanowitsch, A. et Gries St., 2003. “Collostructions: Investigating the interaction between words and constructions”. *International Journal of Corpus Linguistics* 8.2:209-43.

Traugott E. et Trousdale G., 2013. *Constructionalization and constructional change*. Oxford et New-York : Oxford University Press.

Van Wettere, N. et Lauwers, P. (à par.) « La micro-constructionnalisation en tandem: la copularisation de *tourner/virer* », *Langages*.

Weil H., [1844] 1991. *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*. Paris, Didier.

Willems D., 1981. *Syntaxe, lexicale et sémantique. Les constructions verbales*. Gent : Rijksuniversiteit te Gent.

Willems D., 1982. « Syntaxe et Sémantique: quelques réflexions sur la polysémie verbale ». In M. Dominicy (éd.), *Linguistique en Belgique*. Bruxelles, D. Hatier, 214-225

Willems D., 1983, “Syntax and semantics: on the search of constants in verbal polysemy”. In H. Shirö and I. Kazuko (Eds), *Proceedings of the XIIIth International*

*Congress of Linguistics, August 29-September 4, 1982*, Tokyo, Gakushuin University, 425–430

Willems D., 1985. « Sur la structure sémantique du lexique verbal. Bilan et perspectives ». *Linguistica Antverpiensia XVIII-XIX*, 163-182.

Willems D. et Blanche-Benveniste C., 2014. “A constructional corpus-based approach of 'weak' verbs in French”. In Boas H. & Francisco González-García, *Romance Perspectives on Construction Grammar*, Amsterdam, J. Benjamins, 113-138.